



**Plusieurs thèmes peuvent être abordés avec le partenaire slovaque :**

- l'expérience combattante slovaque en France,
- l'histoire de la création de la République de Tchécoslovaquie,
- la mémoire slovaque de la guerre en France de 1918 à 2018,
- les monuments aux morts,
- les liens historiques entre la France et la Slovaquie,
- les traités de paix de 1919,
- l'Europe au sortir de la guerre.

Ces exemples n'épuisent en rien le choix des classes.

Les échanges linguistiques sont vivement encouragés entre les établissements français et slovaques. Les travaux pourront être remis en français et en slovaque. Si besoin, la communication entre les deux établissements partenaires pourra se faire en anglais ou dans une autre langue (allemand ...)

**Valorisation des projets pédagogiques :**

Un comité de labellisation, composé de représentant du ministère slovaque de l'Éducation, de l'Institut français de Bratislava et de la Mission du Centenaire, sélectionnera les propositions les plus remarquables.

La dimension bilatérale, créative et pluridisciplinaire, figure parmi les principaux critères de sélection des projets.

Les projets sélectionnés en Slovaquie seront soutenus financièrement pour permettre leur mise en œuvre.

Les établissements français partenaires pourront bénéficier en parallèle du label « Centenaire » en remplissant un dossier de demande de labellisation auprès du référent « mémoire et citoyenneté » de leur académie.

Les productions retenues par le jury donneront lieu à une restitution sous forme d'exposition dans les locaux de la Bibliothèque pédagogique slovaque de Bratislava et seront valorisées sur le portail national des commémorations centenaire.org.

